

Je ne sais ce que c'est précisément que cette commission du conseil; mais je sais que mon père, harcelé par les cris et les mémoires de ma mère, s'est démis de ma curatelle. Il veut apparemment y rentrer. Je ne sais ce que le conseil a à démêler là. C'est peut-être comme prisonnier d'état.

Devine cette énigme.

L'amitié, le plaisir et l'amour m'ont fait naître;
Je suis de tous les trois la douce expression;
Mais, hélas! des humains le coupable abandon
M'a rendu trop souvent l'arme et le prix d'un traître.
Aiguillon du désir, j'anime la beauté;
Je suis don ou larcin fait par la volupté.

N'as-tu donc pas des nouvelles de ta fille?

LETTRE III.

9 janvier 1780.

JE reçois ta lettre du premier janvier, chère amante, et ton inquiétude m'afflige infiniment. Il est certain que ma santé n'est pas bonne, et je crois qu'elle ne peut pas l'être dans ma position, et avec les tourments d'esprit et de cœur qui m'agitent; mais au fond le danger n'est pas imminent; et j'en reviens à cette phrase cruelle pour l'amour, et cependant rassurante: *cela n'est que douloureux*. Je suis obligé de suspendre les bains. Le froid est trop rigoureux, et je me suis senti quelques dispositions à ces catarrhes épidémiques qui mettent tout le monde au lit. J'ai donc enrayé depuis deux jours; je ne m'en trouve pas plus mal, et si je dormais, je serais assez bien; mais je ne dors point, et *Young* a eu raison de dire que,

semblable aux hommes corrompus , le sommeil fuit les malheureux , ne visite que ceux que la fortune caresse , s'éloigne d'une aile légère de l'infortune , et ne s'abat que sur des paupières qui ne sont jamais mouillées de larmes. Chère amie , ne provoque pas les miennes en en répandant de prématurées. Calme-toi , ma Sophie. Je ne suis point mal , et je me soigne. J'ai eu dans les derniers jours de l'année un doux restaurant : j'ai vu le bon ange et M. L. N. Celui-là est resté long-temps avec moi. Tous deux m'ont comblé d'amitiés ; tous deux m'ont exhorté à la patience ; et ce ne sont pas des formules vagues et stériles ; c'est le mot d'un intérêt éclairé et actif. M. L. N. m'a demandé des lettres pour M. de Mau. et le duc de Niv.... Celle-là a été remise ; celle-ci reste suspendue par la maladie de M. L. N. qui n'est , je crois , qu'un gros rhume , lequel se dissipe.

Tu verras que je ne suis point ingrat ; car , pour une lettre que tu m'envoies de ton amoureux D. P. , je t'en envoie trois ; l'une desquelles est directement pour toi , et m'a été

confiée par lui-même. Tu as là un galant bien indiscret. Je lui ai envoyé en réponse la substance de ma lettre à mon oncle , et quelques phrases assez sèches sur les soupçons qu'il prétend que l'on a conçus au Bignon de ma convivence avec ma mère. Il me semble qu'il est bien odieux d'imputer à un homme une si lâche duplicité , quand , en toute sa vie , il a fait tant de preuves de la plus inflexible franchise. Je ne crois pas , non plus , qu'il y ait la moindre bonne foi dans ces soupçons ; et il me paraît assez étrange que , pour motiver d'avance leur opiniâtreté , D. P. commence déjà à récuser , au nom de mon père , le témoignage de la police , qui , seule , peut inspecter ma conduite.

Je ne m'étonne pas que tu aies trouvé absurde la lettre de mon oncle ; elle l'est en effet ; et de plus il y a beaucoup de dureté , parce que , comme c'est par mon père qu'il m'écrit , il veut apparemment se mettre à son ton. Tout le monde sait que nos rois se dispensent très-cavalièrement des serments faits à leur sacre ; que leur droit de faire grace est limité , et

est nécessairement, parce que nos législations sont atroces, et la proportion des délits aux peines totalement renversée par le despotisme qui nous régit : tout le monde sait que le roi fait le même serment pour le duelliste ; et à quel duelliste ne pardonne-t-il pas ? J'ai exposé tout cela à mon oncle avec beaucoup de force, et, comme je le dis à D. P., ma lettre est d'un homme qui dit : *Mais si vous me prenez pour un imbécile qui ne connaisse pas ses droits, ou pour un adulateur qui veuille vous gagner à tout prix, vous vous trompez fort.* Mais une erreur non moins considérable et non moins injuste, c'est celle où t'a jetée la lecture de l'atroce mémoire de cette Cabris. Assurément elle ment si impudemment sur tous les faits qui sont à ta connaissance, que tu aurais pu te tenir en garde contre ceux qu'elle allègue pour déshonorer le bailli ; et une Messaline qui vante la pureté de ses mœurs, une femme fugitive qui se jacte de son amour pour son mari, ne doit pas inspirer une grande confiance. Il y a mieux : il n'est pas une personne de bon sens, qui, même sans être instruite, puisse, avec

un peu de réflexion, être la dupe de ce mémoire. D'abord il porte tout entier sur une hypocrisie très-évidente. Qu'est-ce que ces feints ménagements pour mon père, tandis que l'on attaque avec tant de fureur son procureur fondé ? Ensuite il n'existe pas une seule preuve de tout ce que l'on avance contre le bailli de Mirabeau ; et c'est du prétendu refus du paiement d'une somme, que, de leur aveu, l'on n'a jamais que fait espérer, que l'on fait découler cette haine virulente qui a porté aux plus odieux excès un homme connu, pendant quarante ans dans les plus grandes places, par la plus rare intégrité. Je te demande si cela a l'ombre de vraisemblance ? Je te demande si ces soliloques dignes de Satan, que l'on attribue au bailli, ne sont pas une invention diabolique, destituée de toute preuve ? Ils l'avouent eux-mêmes que cette haine est *invraisemblable* ; il fallait donc l'appuyer d'autre chose que d'un roman. Je puis te certifier d'abord que le premier fait, base de toutes les déclamations de madame de Cabris, n'a pas l'ombre de la vérité, je veux parler de la pro-

messe des 30,000 livres. Il est vrai que mon père fit espérer que le bailli, si sa nièce méritait ses bontés, pourrait faire pour elle ce que la marquise de Vassan avait fait pour madame du Saillant. Les a-t-elle méritées, ces bontés? Je vais te la dire, moi, la véritable cause de la haine de madame de Cabris contre le bailli. Les premières amours de madame Cabris, devenue femme, ont été M. de Gourdon, cousin-germain de son mari, et elles commencèrent trois mois après son mariage, c'est-à-dire, quinze jours après son arrivée à Grasse. Mon oncle lui en parla plus en oncle prudent et tendre, qui sentait que de ce premier pas pouvait dépendre le bonheur de sa vie, qu'en casuiste austère. C..... était libertin; sa femme, comme toutes les infidèles, affichait une extrême jalousie; mon oncle voulait modérer ses fougues. Toutes ses leçons furent si mal reçues, qu'il s'ennuya bientôt de la tâche qu'il s'était imposée de veiller sur le début de sa nièce à Grasse, et retourna à Mirabeau; cela ne l'a pas empêché, dans le voyage qu'elle y fit plusieurs mois après pour s'y réunir à moi,

de témoigner à cette jeune folle les plus tendres bontés. Je suis très-certain qu'alors les Cabris se gardaient bien de parler de l'engagement de mon oncle qui n'avait rien promis. La lettre de mon père n'inculpa que lui, mon père, qui est très-apte à donner des espérances pour des certitudes, lorsqu'il s'agit de conclure une bonne affaire. La dénégation du bailli a toujours été formelle. Il a cité ses amis; il a cité ses propres lettres à M. de Cabris père. Qu'a-t-on à lui dire? Madame de Cabris confond exprès les dates, rapproche 71 de 73, pour lier les deux prétendues époques de la haine du bailli. Enfin elle bataille avec la plus odieuse fausseté. Dès 72, madame de Cabris avait levé le masque, et dépoillé toute pudeur. Dès 1773 elle captait hautement l'héritage de sa mère. Est-il fort étonnant que mon oncle ne la traitât plus amicalement? Avait-il grand tort de parler du prêt fait en Limousin pour commencer le grand et fatal procès, comme d'un procédé indigne? Qui n'en a pas pensé ainsi? Quand on sait, comme nous, à quel point cette femme perfide a desservi et trahi

sa malheureuse mère, quand on connaît tous les ressorts de ses infernales trames, on devrait frémir d'horreur en voyant avec quelle hypocrisie elle cherche, d'un bout à l'autre de ce mémoire que m'a communiqué D. P., à faire cause commune avec elle, à se donner pour l'infortunée victime de son amour filial. Et c'est toi qui donnes la moindre créance aux inculpations de cette créature, dont le moindre vice est d'être une prostituée!... J'en parle sans ressentiment personnel, quelque mal qu'elle m'ait fait; mais, sur mon honneur, je ne connais pas un être plus pervers, ni une probité plus respectable que celle de mon oncle. Certainement je n'ai pas deux poids et deux mesures; certainement toute invocation de lettre de cachet me paraît un crime de lèse-nation, et je n'approuve pas plus celle de ma sœur que la mienne, quoiqu'il y ait entre nous, j'ose le croire, une furieuse distance. Mais du moins elle a été jugée et condamnée. Et pouvait-elle ne pas l'être? C'est quand son mari est fou, que cette femme, qui couchait avec son ou ses amants, sous ses yeux même,

qui vivait avec lui dans un état de guerre ouverte, qui l'avait fui publiquement, escortée d'un homme bien méprisable avec qui elle vivait sans le moindre ménagement; c'est au moment de la démence, quelquefois frénétique, d'un mari autrefois si chéri, qu'elle accourt auprès de lui! Mais quand? quand elle est chassée de Paris, où, n'ayant pu se raccommo-der avec son père aux dépens de sa mère, elle s'était raccommo-dée avec sa mère aux dépens de son père; quand elle a épuisé par ses honteuses dissipations toutes ressources, et qu'elle compte administrer librement, sous le nom d'un fou, 50 mille livres de rente! De bonne foi, ce retour était-il bien méritoire? Cette lettre de 1776, pour laquelle son mari l'autorise à aller à Paris, doutes-tu qu'elle se la soit fait écrire après son retour à Cabris? Ne sais-tu pas que depuis plus d'un an ils ne s'écrivaient pas? Madame de Cabris a voulu s'approprier au moins la jouissance de la fortune de son mari; cela est évident, et en vérité elle ne la méritait pas. Il eût été tout aussi indécent de lui laisser l'éducation de sa

filie. Belle éducatrice qu'une femme qui, sans respect pour sa fille et son enfance, la fait apporter dans le lit qu'elle partage avec son amant!... Finissons ces tristes réflexions que je pourrais pousser à l'infini. Mais, en vérité, madame de Cabris en impose assez impudemment sur les faits qui nous sont relatifs, pour que tu ne croies pas légèrement ceux des détails desquels nous ne saurions être instruits. *Cette indulgence qu'elle a eue pour moi, pour moi à la conduite duquel elle n'a jamais donné les mains, t'a-t-elle donc rendue si favorable à sa cause? Elle a oublié, cette femme aux mœurs pures, la lettre éloquente que je lui écrivais en 1775 pour la détourner de fuir avec M. de Bri...., cette lettre qui t'a fait verser des larmes, et qui prouve que je ne règle pas mes conseils et mes opinions sur mes intérêts et ma conduite, mais sur les règles éternelles de la justice et de la vérité. Elle a oublié, cette sévère moraliste, qu'elle m'a poussé à t'enlever long-temps avant que la nécessité nous ait forcés à prendre ce parti violent; qu'elle nous a fait dix plans d'évasion, des-*

quels elle se mettait toujours de moitié, et que ce n'est qu'au moment où il fallait nous rendre deux ou trois cents louis, et tes effets, que *son indulgence a eu un terme....* Laissons en paix cette malheureuse, bien punie de son inconduite, à qui je ne ferai jamais ni ne souhaiterai de mal, mais qui en a trop dit de toi, et nous en a trop fait, pour que je puisse jamais lui pardonner. Je te prie de croire sur ma parole, que mon oncle est un homme aussi honnête que sa nièce l'est peu.

Tu me parles de l'accord fait entre les Caraman et nous comme intéressant un commandeur de Malte, qui travaillera en ma faveur pour prix des éclaircissements que tu demandes : mais, mon amie, c'est un fagot que l'on t'a fait. Si ce commandeur était ami ou parent des Caraman, il ne serait pas embarrassé d'avoir ces renseignements. Cet accord intéresse trop M. de Caraman pour que les papiers qui le constatent ne soient pas en règle. Si c'est leur ennemi, je ne veux point, surtout dans une situation aussi précaire que la mienne, donner à un inconnu une notice désagréable

à des gens considérés que mon père a avoués ses parents. Ils ne sont pas plus *Riquetty* que le Grand-Mogol; je le sais bien, et toute la France le sait aussi; mais ce ne sera à moi à y voir que quand je serai chef du nom.

Il n'y a pas à balancer de défendre ta fille contre l'attaque très-mal conçue du marquis de Mon... Ce dilemme est sans réplique: elle gagnera ou perdra; si elle gagne, c'est pour toujours; si elle perd, les Vald... n'ont rien gagné du tout, car elle a trente ans pour venir. Autre raison importante: il faut conserver des fonds au tuteur, afin de pouvoir au besoin se passer des R. Soutiens donc Charmeaux de toutes tes forces; mais tu as là dans Chab. un pauvre écrivain. J'aimerais beaucoup mieux certains autres, mais point de la Croix. Quant à son déplacement; j'en ai parlé à mon ami le bon ange, qui, toujours en lanternant un peu, s'en est expliqué d'ailleurs avec son amitié ordinaire. Mais, comme rien n'avance, il faut que tu lui en reparles encore, et que tu pries purement et simplement ensuite mademoiselle D.. de faire sevrer ta fille, puis conduire à tel

couvent; que s'il s'ensuit un refus, tu réclamerais en justice les droits que tu as sur ton enfant, et que tu as d'autant plus évidemment qu'elle n'a point d'aïeul paternel. Nous verrons comment les bons et mauvais anges s'en tirent. M. B... rit en lisant ceci; mais moi; je n'en ris pas, et je trouve qu'il est un peu dur qu'on nous force, malgré nous, à faire de notre fille une paysanne. Quant à moi, je ne puis m'en mêler, puisque je ne suis son père qu'aux yeux de l'amour; mais toi, tu ne dois pas t'endormir sur cela. Je voudrais, par exemple, que l'on n'écrivit rien dans son affaire que je ne le visse. Que ne prends-tu Élie-de-Beaumont ou Garat pour écrire pour elle? Celui-ci est fort jeune, mais il montre bien des talents et de la sensibilité.

Tu as deviné à merveille mon énigme, et tu es grande connaisseur en fait de baisers. Ah! que ne puis-je entretenir tes talents! Hélas! on ensevelit bien long-temps notre savante théorie. Je crois cependant que si les R... comptent bien fort sur l'impossibilité du

VI.



recouvrement de ma liberté, ils se trompent infiniment. Si ma santé résiste, ceci finira ; mais un pareil *si* est quelque chose d'assez triste à vider.

Mes *contes* sont entre les mains du bon ange, et seront, je crois, bientôt sous presse. Tu auras le premier exemplaire.

Adieu, chère amie ! je te demande un peu de tranquillité sur ma santé, et même sur mon sort. Quant à celle-là, je crois que l'on va me faire monter à cheval, et c'est le grand remède ; du moins M. L. N... y a consenti sur-le-champ et avec plaisir ; mais il faut bien des réflexions à M. de Roug..., pour vouloir ce que ses supérieurs veulent. Quant aux affaires, j'ai dans M. B... un ami aussi zélé que D. P. est un raisonneur impatientant et inutile (j'attends incessamment celui-ci) ; et M. L. N... m'a dit que M. de Maur... lui-même trouvait ma détermination bien longue. Ah ! ma Sophie, s'il connaissait tout mon amour, elle le lui paraîtrait bien plus. Adieu, ma bien-aimée ; je t'aime comme tu le mérites, comme tu m'aimes,

comme je le dois, comme je le puis, car tu emploies toutes les forces de mon ame.

GABRIEL.

Songe à mon cachet.

LETTRE IV.

24 janvier 1780.

LA lettre que le bon ange a bien voulu joindre à la tienne, ma tendre enfant, répond à l'article le plus important de ta lettre, et qui paraît avoir électrisé ton imagination sulfureuse. Il me mande que tu lui as écrit successivement, pour mettre ma fille dans un couvent, mais que, voyant d'un côté le sevrage nécessaire, et de l'autre mes projets d'inoculation, ignorant même qu'il y eût un

couvent de choisi, il avait eu peine à arranger ton empressement. Il ajoute à cela qu'il ne pourrait annoncer le couvent que comme choisi par mademoiselle Diot, qui n'a pas une grande considération auprès du magistrat, ni de ses agents; qu'on serait même étonné qu'elle ait pu être engagée à faire des démarches: car sa correspondance est ignorée. En conséquence, il a imaginé avec beaucoup de sagesse et de raison, que mademoiselle Douay nous offre un meilleur moyen, qui paraît sans inconvénient. Elle est mécontente, dit-il, des reproches de madame de R... et du président son *fac-totum*, et elle demande à n'être plus chargée de rien. Le bon ange pense que toi, lui écrivant (à mademoiselle Douay) de dire tout cela au magistrat, et de lui proposer le couvent de l'Enfant-Jésus, en ajoutant que c'est ton désir, et que tu es pourvue du consentement de ta mère, tout s'arrangera facilement. Je lui réponds que son idée me paraît très-sage, et d'une exécution convenable et facile. Je lui représente qu'il n'a pas dû s'étonner qu'ayant tant et tant de sujets de se méfier des R..., et

ta mère t'insinuant en douceur qu'elle va chercher un couvent pour ta fille, tu te sois effrayée et hâtée. Le vrai est cependant que ta crainte est prématurée, et que très-probablement cette phrase de madame de R... ne cache aucune intention suspecte; car enfin elle pouvait s'opposer, dès le premier moment, à ce que tu te mêlasses du choix d'un couvent, au lieu qu'elle t'en a donné la permission pure et simple. Mais, mon amie, avant que de passer à cette discussion, je veux profiter de l'occasion que me donne une phrase très-honnête, mais très-expressive du bon ange, pour dessiller tes yeux sur le compte d'une amie bien indigne de toi et de ta confiance, et à qui je ne te vois jamais donner sans regrets la moindre commission; car quel honneur peut te faire une telle correspondance, et quelle prise même ne donnerait-elle pas sur toi à tes ennemis?

Je ne sais pas précisément, ma tendre Sophie, ce qu'est mademoiselle Diot aujourd'hui; mais je sais qu'elle a été une très-vile *trainée*, et je doute que, de si loin, l'on puisse revenir à l'honnêteté. Je te parle de science certaine,

et tu vas le voir. D'abord, mademoiselle Diot avait quinze ou seize ans, lorsque, l'ayant vue à peine deux heures en ma vie, j'ai eu l'honneur de ses bonnes grâces les plus intimes. Elle n'était très-certainement rien moins que novice alors; c'était un *coursier* très-fougueux, mais très-manégé, et elle servait de modèle autant que d'écolière chez le peintre où elle était. C'est cependant là, à ce qu'il me semble, le plus beau moment de sa vie; car, assez peu de mois après, un de mes amis, que je crois de tes parents, c'est-à-dire, du moins *ses prétendus* père et mère, je veux dire M. de la Tagnerette, administrateur général des postes, l'a fait venir pour un écu de six francs, autant de fois qu'il l'a voulu, rue des Deux-Écus, chez un boulanger, où nous avons quelquefois fait ensemble des orgies de jeunes gens. J'ai su que depuis un scélérat, mais très-précisément un scélérat obscur nommé *Gérard*, l'a prostituée pour gagner de l'argent. Ce roué de marquis de Louvois, l'un des plus noirs, des plus brutaux et des plus dissolus monstres qu'ait vomis la France, et le plus grand cou-

reur de mauvais lieux qu'il y ait à Paris, a fait maintes et maintes parties avec elle. Enfin un ami de Fontelliau, et cet ami ne lui fait pas d'honneur, car c'est le sieur Lescaze, inspecteur de police, des hauts faits duquel tu peux avoir entendu parler, et que l'Ami des hommes ne loge apparemment au petit hôtel Mirabeau, que pour faire distribuer plus commodément et plus rapidement les lettres de cachet qu'il a obtenues; ce Lescaze, dis-je, a été long-temps son chevalier. Tu sens, mon amie, que, d'après ces anecdotes, dont je te suis garant, on peut, sans calomnie, et avec toute justice, lui supposer des milliers d'aventures, et la regarder comme une vraie prostituée. Je ne sais qui est un certain comte de Vallora (car tout le monde est comte maintenant) avec qui elle vit dans ce moment (ou plutôt qui couche quelquefois avec elle; car elle vit avec le public, et il y a tel soldat que je connais, qui a des droits sur elle, et l'arrête et la tutoie en pleine rue); mais il y a furieusement à parier que l'homme qui avoue une telle maîtresse, est lui-même une furieuse

espèce. Je t'avoue, ma Sophie, qu'en pensant à tout cela, en me disant ensuite : *C'est cette trainée-là à qui Sophie écrit ma chère amie*, mon cœur se serre. Tu me demanderas sans doute pourquoi je ne t'ai pas donné des explications plus tôt ? Pourquoi ? parce qu'enfin il n'était pas impossible que cette fille ne fût revenue au bien, et que je ne voulais pas lui faire tort, outre qu'elle pouvait se démasquer elle-même ; mais quelques informations, et surtout le ton de M. Boucher, qui n'est pas léger, mais au contraire un homme très-indulgent, très-sage et très-circonspect, me convainquant que ladite demoiselle est loin de sa conversion, je fais mon devoir en te détrompant. Je sais, mon amie, que les filles les plus dévergondées, lorsqu'elles veulent capter l'intérêt d'une femme honnête, parlent fort bien sentiment ; je sais de plus qu'un cœur aimant comme le tien est aisément la dupe de ce jargon. Mais voilà le bandeau levé, et je compte sur une rupture insensible, mais prompte, dans laquelle tu ne dois mettre ni reproches, ni mépris : quelques lettres, mais seulement de

loin en loin, délogées de toute espèce d'affaires et de commissions, te conduiront là. Cette étourdie t'a déjà fait une scène cruelle ; une autre fois elle a pensé te compromettre très-essentiellement avec M. L. N. : et quelle idée voudrais-tu que l'on prit dans un couvent, de la mère d'un enfant recommandé par mademoiselle Diot ? Le parti que nous propose le bon ange n'a aucun de ces inconvénients. Écris à mademoiselle Douay, avec beaucoup d'amitiés et de remerciements, ce qu'il te conseille. Dédommage-la, par des honnêtetés que nous lui devons, de la grossièreté de madame de R.. Écris ensuite à M. L. N. ; représente-lui que ta fille, tout à l'heure sevrée, commence à être bien déplacée dans un village, où d'ailleurs elle est fort peu en sûreté, dès que mademoiselle Douay refuse d'y veiller ; dis-lui que tu désires éviter et qu'elle tombe sous une autre protection que la sienne, et qu'une autre que toi prenne l'inspection d'un enfant qui, à tant de titres, t'est si cher ; que tu es autorisée par ta mère à la placer au couvent, et à en choisir un ; que tu le supplies de per-

mettre que, ne connaissant point Paris, tu t'en rapportes au choix de mademoiselle Douay, qui a donné à ton enfant des marques d'attachement dont tu es trop reconnaissante pour être la complice des calomnieux reproches de ta mère; que celle-ci consent à fournir de 350 à 400 liv.; qu'indépendamment des provisions obtenues par le tuteur de ton enfant, tu as des ressources pour suppléer à cette somme insuffisante, etc., etc. Voilà, mon tendre amour, ce qu'il te faut faire tout de suite. Tu prieras, et je prierai le bon ange, qui n'a pas besoin d'être tourmenté pour obliger, et qui t'aime malgré tes impatiences et ta mauvaise tête, de faire la leçon à mademoiselle Douay, à qui tu recommanderas de son côté de se concerter avec lui; et dans ses mains la négociation réussira. Tu parleras aussi à M. L. N. de la modicité du prix qui te décide pour les orphelins de l'Enfant-Jésus.

J'avoue que madame de R... me paraît avoir pris de l'humeur à très-bon marché, et que cela n'est ni noble, ni tendre, puisque le surcroît de dépense de ta fille venait du dérangement

ment de sa santé; mais enfin, ils sont bâtis ainsi, et nous ne les refondrons pas. Une bâtarde est aux yeux d'une dévote beaucoup pis qu'un hippogriffe.

Je crois qu'il n'aurait pas été impossible d'engager mademoiselle D... par M. B... à passer sur les injures de madame de R... et à garder la petite; mais puisque nous ne la trouvons pas bien dans ce village, puisque nous la voulons au couvent, saisissons cette occasion. Ils nous servent à souhait.

Je viens de prier le bon ange, qui est notre ministre plénipotentiaire, mais à qui nous donnons plus de besogne que de moyens, de te faire passer quelque argent, aussitôt qu'il y en aura, nos dépenses actuelles payées; je dis actuelles, parce qu'il m'a fallu, bien malgré moi, très-absolument, me faire une culotte et des caleçons, acheter des bas, des cravates et une redingote toute faite. Depuis plus d'un an, je marchais les pieds nus dans mes souliers, et cela m'était égal; mais enfin la jambe a disparu après les pieds. Depuis six mois, mes culottes laissaient à découvert des choses qu'il

m'était très-inutile de montrer, puisqu'il n'y a point de femme ici, et je n'avais plus qu'un habit fort avancé d'être usé. Tu vois, mon amour, que ce n'est pas par luxe que j'ai fait à-peu-près cent francs de dépense.

Une chose sur laquelle je suis tout aussi pressé que toi, c'est que tu aies réponse de Chab..., et que tu pousses cette affaire : qu'il me donne les matériaux, j'écrirai, moi, s'il te plaît; et certes j'écrirai bien.

J'oubliais de te dire que le célèbre et non jamais assez loué Langheac, dont tu m'as tant entendu parler, a eu la Di...; mais ils sont trois..., tous trois scélérats; et ils l'ont eue tous trois... Langheac est un j.f., et je le lui ai dit deux fois... Mais ils le sont tous trois... et je le leur ai dit. Or écoute. Le chevalier couchait avec la Dugazon. Son mari, vert galant, trouvait mauvais, non pas le fait, il sait vivre et qu'il faut vivre; mais que le petit drôle s'en vantât en plein foyer!... Il dit assez tranquillement qu'il *l'encazerait*. (Pour l'intelligence de *l'encazer*, c'est que le petit Caze ayant suivi la même mouche à reçu des coups de bâton de

Dugazon dans le corridor du foyer des Italiens. Je le sais par un témoin oculaire, et qui, interpellé du fait par Caze qui niait avoir reçu des coups de bâton, répondit qu'effectivement il ne croyait pas que l'on pût appeler bâton une canne d'un très-beau jone.) Le marquis de Langheac, frère du premier, et croix de St.-Louis, à cause de *ses services de mère*, se chargea de punir l'insolent. Il le rencontre en maison tierce, et dit qu'il le rompra de coups de canne. Dugazon, qui est très-fort, très-lette, et bonne lame, se lève, et le supplie avec politesse de vouloir bien lui donner son heure pour les aller recevoir. Le marquis, furieux, lui allonge un soufflet. Dugazon pare en valet de comédie, et riposte d'un tour de bras qui jette l'autre les quatre fers en l'air. Le marquis demande, comme *Montauciel*, si c'est un coup de poing ou un soufflet. Au sourire de l'assemblée, il met l'épée à la main; Dugazon se met en posture; on les sépare. Le lendemain, vingt jeunes gens envoyèrent savoir des nouvelles de la chute du marquis, qui a mal pris la plaisanterie; ce qui était bien loyal. Ce n'est

pas tout. Jour pour jour, le troisième Langheac recevait un soufflet au Havre. Un peintre était amoureux d'une jolie cafetière. Le Langheac en voulut tâter, et trouva plus commode de lui défendre d'y remettre les pieds, de quoi le peintre ne tint compte. Un beau matin, il voit arriver son héros, avec deux autres mauvais sujets qui viennent l'insulter chez lui. Ce peintre est gentilhomme, et Bas-Breton, c'est-à-dire, brutal. Il prend ces trois messieurs par les épaules, et les jette dehors sans beaucoup d'égards. Deux heures après des sbires arrivent, le saisissent et le traînent en prison. Furieux, il écrit au gouverneur, et est élargi. Le lendemain il va à la parade, y rencontre le Langheac, et lui dit, Vous êtes un j. f., accompagnant cela d'un grand soufflet : sur quoi l'autre, par la loi du mouvement, fait demi-tour à droite, et se sauve. Le peintre étonné reste là. On a beau crier au comte : *Monsieur, pas si vite, vous laissez votre honneur derrière vous.* Un homme qui le connaît, répond : *Eh! non! il l'a perdu au ventre de sa mère.* Ne trouves-tu pas que l'on pourrait intituler l'a-

venture que je viens de te conter : *Le soufflet de famille, pièce en deux actes.*

Mon amie, quand tu me parles de D. P., je crois que tu me parles d'un mort, au moins pour moi. Il est arrivé le 11 à Paris, et m'a fait l'honneur de m'en aviser par un billet de deux lignes. Depuis ce temps, il ne m'a pas écrit un seul mot, et n'a pas approché de Vincennes, quoiqu'il parût brûler d'impatience de voler à moi. Je lui renvoie aujourd'hui les lettres de moi, que tu me fais repasser, et je n'y joins pas une seule syllabe, parce que je trouve son procédé aussi trop plat. Il me paraît très-clair qu'il faut attendre, pour voir un dénouement à mes tristes affaires, que celles de ma mère soient terminées d'une manière quelconque. Sois très-assurée que ce commandeur de Boniface, que mademoiselle Diot a apparemment amusé, ne pourrait que me nuire. Il est ennemi ou de mon père, ou des Caraman. Lequel des deux que ce soit, il ne me convient point de lui fournir des armes qui serviraient sa haine, et blesseraient à la fois mon honneur et mes intérêts. Patientons, ma fan-

fan, patientons : ma santé est à peu près remise : le cheval m'a fait le plus grand bien. Je le continuerai assidûment ; car il me fait dormir un peu, et déblaie mes reins. Depuis deux jours que la neige et la pitié pour mes sentinelles m'ont empêché de profiter de cette faveur précieuse, mes urines sont comme ci-devant, et je ne dors point ; mais la fièvre est passée aussi, et très-réellement j'ai recouvré de la vigueur : j'en retrouverais davantage, si je voulais me purger ; mais je n'en ai ni le temps, ni presque le courage. Ne crois point cependant que je néglige tous les remèdes ; je prends tous les jours très-assidûment des diurétiques, et je suis le régime que m'a prescrit le fameux Lorry, que le bon ange a bien voulu faire consulter. Je te supplie donc, mon cher tout, de prendre confiance dans mes attentions pour moi-même, qu'après tout je regarde comme un autre toi. Je me soigne, je me soignerai, et tu ne me trouveras pas si décrépît que je n'aie encore des choses beaucoup plus agréables à te proposer, quand tu voudras me faire avaler des médecines. Eh, mon amie ! comment

voulais-tu que, près de Sophie, je me méfiasse de ma santé ? La trouvas-tu jamais chancelante ?

M. de Rou..., selon sa louable coutume, a un peu lanterné ; mais mon ange qui marche d'un pas modéré, mais sûr, et se hâte lentement, a trouvé moyen de le mettre à la raison, et je suis en pleine possession.

Tiens bon pour avoir les mémoires en règle et signés de la Douay..., cela est absolument nécessaire, si nous étions obligés de recourir au tuteur. Hâte-toi d'écrire à M. L.... N.... à M. B.... et à mademoiselle Dou... ce que je t'ai dit. Ton compte, à toi, est très-clair, et il est bon de montrer avec modération, mais très-formellement, à ta mère, que tu n'es pas sa dupe. Nous tâcherons de faire inoculer la petite avant qu'elle entre au couvent. Si cela ne se peut pas, plaçons-la toujours, et puis nous aviserons à cela, qui ne sera jamais difficile, l'argent à la main. Adieu, chère et très-chère amante : adieu, ma vie, mon bien, mon espoir : hier, en donnant un baiser bien brûlant à ton portrait, je fis, dans le chagrin de te voir si

ressemblante, mais si inanimée au prix de ce que tu es, je fis, dis-je, comme par inspiration ces quatre vers :

Image des attraits de l'objet qui m'enflamme,
Aux yeux de l'univers justifiez mes feux ;
Mais ne lui peignez pas ses vertus et son ame ;
Pour souffrir des rivaux, je suis trop amoureux.

Paie-m'en avec tes plus tendres caresses.

GABRIEL.

Mon cachet est fort bien. Je te remercie de tout mon cœur.

LÉTTRE V.

24 février 1780.

JE reçois ta lettre du 31, mon aimable amie, dans un instant où je croyais que le donjon de Vincennes survivait au reste du monde, et que toute la terre et ses habitants étaient engloutis. Depuis ta dernière lettre, je n'ai reçu de nouvelles d'ame qui vive, et ce n'est qu'aujourd'hui que le bon ange, avec son amitié ordinaire et ses douces expressions, m'envoie ton paquet, et y joint une lettre de D. P. et une de mon oncle Dupont, qui, depuis le 11 de janvier, ne m'avait pas donné signe de vie, m'écrit en date du 7, que, depuis qu'il m'a écrit, il a été très-malheureux ; qu'il a passé trois semaines au chevet du lit de son principal ami (M. Turgot) ; qu'il l'a tenu à trois repri-

5.